

Evolution de la PAC et perspectives pour les systèmes herbagers*

S. Le Foll

Force est de constater que la plupart des modèles de production agricole européens mis en œuvre ces dernières décennies ne sont pas durables. S. Le Foll, député européen, propose de les repenser pour les rendre performants à la fois écologiquement, économiquement et socialement.

RÉSUMÉ

Le système de polyculture - élevage a permis d'assurer une production suffisante et durable pendant plusieurs siècles en Europe, notamment en combinant production végétale et production animale, le plus souvent basée sur l'herbe et le pâturage. Or la PAC a conduit à des systèmes hors sol ou spécialisés, non durables. C'est pourquoi il faut d'urgence adopter une nouvelle conception de la Politique Agricole Européenne, en abandonnant la dualité entre 1^{er} et 2^e piliers, conception qui favoriserait les systèmes "traditionnels" par la poursuite de 2 objectifs : i) une stabilité des prix agricoles et ii) la compensation, grâce à des aides, des écarts liés aux handicaps naturels et à la production de biens publics.

SUMMARY

Evolution of the Common Agricultural Policy and prospects for the grassland systems

S. Le Foll, a European M.P., thinks that the models for the agricultural production in Europe have to be reconsidered, in order to improve their ecological, economical, and social performances. The mixed crop-livestock farming system was able to secure an adequate and lasting production for several centuries in Europe, particularly by combining plant production and livestock production, the latter being mostly based on grass and grazing. Now the present Common Agricultural Policy has led to off-soil or specialized systems that are not lasting. A new conception of the European Agricultural Policy must therefore to be adopted urgently, and the duality between the first and the second pillar must be abandoned; the new conception must foster the 'traditional' systems by working towards two ends : 1) stable agricultural prices, and 2) the compensation, through subsidies, of the discrepancies due to natural handicaps and to the production of public goods.

La PAC est à un tournant et les perspectives de l'après 2013 vont se discuter, s'élaborer dans les mois qui vont venir.

L'élevage est au cœur du débat à la fois dans sa dimension culturelle et alimentaire : faut-il continuer à consommer de la viande ?, doit-on continuer à produire sur le continent européen alors que des voix s'élèvent pour dénoncer les consommations de protéines animales qui priveraient les hommes de nourriture ? Les gaz à effet de serre émis par les troupeaux sont pointés du doigt, le tout dans un discours irrationnel qui omet de porter au crédit de l'élevage un modèle agricole pourtant adapté à l'idée qu'on doit se faire d'une agriculture durable. Si l'Europe au cours des siècles a pu nourrir une population nombreuse sur un espace réduit, c'est parce qu'elle a inventé un modèle, celui de la **polyculture élevage**. Le cycle de la matière organique contribuant à la

protection des sols est intégré dans un système de production combinant production végétale et production animale. Dénoncer l'élevage comme cela est fait aujourd'hui est une hérésie en termes d'avenir. Nous devons **réaffirmer la validité de ce type de modèle à un moment où justement se posent les questions de la durabilité de l'agriculture, de l'occupation de l'espace**, et où l'on prend conscience que **la qualité des produits alimentaires** est dépendante de la qualité de production agricole.

Plutôt que d'être montrés du doigt, les systèmes traditionnels qui ont combiné historiquement production animale et production végétale, et en particulier ceux qui s'appuient sur le pâturage, doivent être au contraire valorisés et développés, que ce soit dans la filière lait ou dans les filières bovines, ovines ou caprines. **La PAC a négligé cet équilibre** et on a vu se développer d'un côté des systèmes hors sol et de

* Résumé de l'intervention présentée à la Journée de l'A.F.P.F., "Prairies, fourrages, herbivores. Regards sur 50 ans d'évolution et nouveaux enjeux", le 10 décembre 2009.

AUTEUR

Député européen, membre de la Commission agricole du Parlement ; permanence@lefol.net

MOTS CLÉS : Bovin, Europe, fourrage, France, pâturage, politique agricole, système de production.

KEY-WORDS : Agricultural policy, cattle, Europe, forage, France, grazing, production system.

RÉFÉRENCE DE L'ARTICLE : Le Foll S. (2010) : Evolution de la PAC et perspectives pour les systèmes herbagers, *Fourrages*, 201, 71-72.

l'autre des systèmes spécialisés de production de céréales. D'un côté, ces systèmes ont abouti à des excédents énormes de matière organique, en particulier de matières azotées qui ont été source de pollution, spécialement pour l'eau, et de l'autre les systèmes conventionnels spécialisés conduisent encore aujourd'hui à un appauvrissement de la matière organique des sols.

Les aides au système traditionnel, en particulier à base de pâturage et d'herbe, ont été depuis trop longtemps minorées par rapport aux aides versées aux productions conventionnelles végétales. Tout l'enjeu de cette prochaine réforme doit être à mon sens de **repenser les modèles de production agricole européens pour les rendre à la fois performants écologiquement, économiquement et socialement**. C'est ce que j'appelle l'agriculture 2ES qui combine la performance des trois dimensions. Dans cette conception de l'agriculture, **la place et le rôle de l'élevage traditionnel à base d'herbe me semblent être au cœur de la problématique**.

Limiter le travail du sol est un gage à la fois de la pérennité de la qualité des sols, de la réduction de consommation d'énergie fossile liée à la mécanisation, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre en favorisant la séquestration du carbone dans les sols, du maintien (et c'est important) de la biodiversité naturelle mais aussi domestique car les races animales et domestiques restent, et c'est une chance, encore nombreuses. Faut-il encore vouloir les préserver ?

Je l'ai dit dans un texte (LE FOLL, 2010) et je ne vais pas ici en détailler tous les éléments, mais **les aides de la PAC doivent être réorganisées et réorientées** pour assurer un nouvel équilibre général de l'agriculture européenne qui satisfasse **deux objectifs majeurs** :

- obtenir, par une régulation intelligente des marchés, une **stabilité des prix agricoles** qui assure au consommateur un accès à une alimentation diversifiée à des prix abordables pour tous et qui assure en même temps au producteur une rémunération de son travail ;

- mettre en œuvre **des aides** qui doivent être conçues **pour compenser les écarts liés aux handicaps naturels et favoriser la production de biens publics** inhérents à l'activité agricole et qui sont de trois ordres :

- la protection des ressources naturelles, eau et sols ;
- la biodiversité, condition d'un équilibre sanitaire général ;
- la lutte contre le réchauffement climatique en favorisant partout la séquestration du carbone dans les sols et au travers de la biomasse.

A partir de ces 2 objectifs, je pense que l'ensemble des aides des 1^{er} et 2^e piliers doit être repensé pour trouver un nouvel équilibre qui puisse rémunérer de manière plus lisible et plus claire les biens publics que j'évoquais précédemment.

Dans ce cadre, toute la production herbagère et l'élevage, au travers de la rémunération des surfaces en herbe et du soutien au troupeau allaitant, doivent être revus à l'aune de ces objectifs fondamentaux.

Je pense qu'il faut ainsi **sortir la Politique agricole de cette dualité entre 1^{er} et 2^e piliers**, et concevoir une PAC organisée sur la base des deux objectifs précédents.

De même, il faudra **repenser les aides agricoles** en sortant de la logique de l'éco-conditionnalité qui n'a pas montré sa pertinence pour aller vers une logique d'éco-certification sur

la base de critères qui valorisent de manière explicite la production de biens publics.

Je pense qu'à **ces conditions là, la production herbagère et l'élevage bovin doivent retrouver une place de tout premier plan dans le projet agricole et alimentaire pour l'Europe**.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

LE FOLL S. (2010) : *Pour une nouvelle approche européenne de l'agriculture, de l'alimentation et de la cohésion sociale et territoriale* ; <http://www.lefoll.net/actualite/details/categorie/debat-europeen/titre/pour-une-nouvelle-approche-europeenne-de-lagriculture-de-lalimentation-et-de-la-cohesion-sociale.html>